PARTI RHINOCÉROS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2014

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT sur le rapport financier annuel	1-2
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Déficit cumulé	4
Bilan	5
Notes afférentes aux états financiers	6-7

CPA
Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE RAPPORT FINANCIER D'UN PARTI ENREGISTRÉ

Au Directeur général des élections du Canada, Élections Canada

J'ai effectué l'audit du rapport financier d'un parti enregistré **PARTI RHINOCÉROS** préparé conformément aux exigences de l'article 424 de la loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Responsabilité de la direction pour le rapport financier

La direction est responsable de la préparation de ce rapport financier conformément aux exigences de l'article de la Loi électorale du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de ce rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes canadiennes d'audit. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans le rapport financier. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle du rapport financier afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

4899, 5ième avenue, Montréal (Québec) H1Y 2S1
Téléphone : (514) 597-1679 • Télécopieur : (514) 597-1586 • gilbert@bastings.ca

CPA
Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire une partie de ses revenus relatifs aux campagnes de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, mon audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des campagnes de financement reçus, aux autres revenus, au surplus de l'exercice et au surplus cumulé.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe précédent < Fondement de l'opinion avec réserve >, le rapport financier du **PARTI RHINOCÉROS** est préparé, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux exigences de l'article 424 de la loi électorale du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Méthode de comptabilité et restrictions quant à l'utilisation

Sans pour autant modifier notre opinion, j'attire l'attention sur le fait que les exigences relatives au rapport financier sont détaillées dans l'article 424 de la loi électorale du Canada. Le rapport financier a été préparé afin de fournir des renseignements au Directeur général des élections, Élections Canada. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un autre usage. Mon rapport est destiné uniquement au **PARTI RHINOCÉROS** et au Directeur général des élections, Élections Canada et de devrait pas être utilisé par d'autres parties.

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
Par Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
par Gilbert Bastings, CPA auditeur, CA

Montréal (Québec)
Le 17 juin 2015

4899, 5ième avenue, Montréal (Québec) H1Y 2S1
Téléphone : (514) 597-1679 • Télécopieur : (514) 597-1586 • gilbert@bastings.ca

PARTI RHINOCÉROS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2014

Gilbert Bastings, CPA, Inc.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT COMPANY

PARTI RHINOCÉROS

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
REVENUS		
Campagne de financement et d'adhésion	8,650 $	12,350 $
Autres	214	509
Total des revenus	8,864	12,859
DÉPENSES D'EXPLOITATION		
Représentation	6,181	700
Publicité et promotion	1,341	1,035
Honoraires professionnels	1,053	7,572
Autres	452	1,130
Locations	370	-
Frais bancaires	199	211
Total des dépenses d'exploitation	9,596	10,648
SURPLUS (DÉFICIT) NET DE L'EXERCICE	(732) $	2,211 $

PARTI RHINOCÉROS

DÉFICIT CUMULÉ

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
SOLDE (DÉFICITAIRE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	45 $	(2,166) $
Surplus (déficit) net de l'exercice	(732)	2,211
SOLDE (DÉFICITAIRE) À LA FIN DE L'EXERCICE	(687) $	45 $

PARTI RHINOCÉROS

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2014

	2014	2013
A C T I F		
À COURT TERME		
Encaisse	297 $	1,029 $
P A S S I F		
À COURT TERME		
Créditeurs	984 $	984 $
A V O I R		
Déficit cumulé	(687)	45
	297 $	1,029 $

POUR LE PARTI RHINOCÉROS

SELON

Serge Grenier, agent principal (de 2007 à 2014)

PARTI RHINOCÉROS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

1 STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le **PARTI RHINOCÉROS** (anciennement **NÉORHINO.CA**) est un parti enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la *Loi électorale du Canada.*

2 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les états financiers sont fondés sur la représentation d'opérations et de faits passés, et non futurs, bien qu'ils puissent souvent nécessiter que l'on procède à des estimations concernant des opérations et des faits futurs, et comporter des mesures qui, de par leur nature, peuvent n'être que des approximations.

RISQUE DE CRÉDIT
L'Organisme n'est pas exposé à un risque important à l'égard d'une partie en particulier.

RISQUE DE MARCHÉ
Les placements de l'organisme sont exposés au risque de marché, qui s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT
Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations d'intérêt du marché.

AUTRE RISQUE DE PRIX
L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

PARTI RHINOCÉROS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2014

3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparations des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les revenus de campagne de financement et d'adhésion sont comptabilisés sur la base de leur encaissements.

4 FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car il n'apporterait aucun renseignements supplémentaire à la lecture des états financiers.